



FICHE TECHNIQUE

PRIMAIRE AEI

SPECIAL CARRELAGE

PRB1001/102010

CLASSIFICATION :

ONU 1263 - AFNOR T 36005 - Famille I, classe 6b -
CD N° 32089019

PRIMAIRE AEI SPECIAL CARRELAGE

Primaire fixateur polyvalent bicomposant à base de résines époxydiques polyamides. Sous couche d'apprêt isolante au pouvoir d'accrochage remarquable, d'une réactivité accrue et conçu spécialement pour des supports hydrauliques émaillés (carrelages) et autres supports très fermés en surface.

PERFORMANCES

- Utilisation en intérieur et en extérieur
- Supports : hydrauliques, métaux, plastique, asphalte, peintures prélaqués, bois et agglomérés, etc., bruts ou sur des revêtements adhérents et compatibles
- Excellente adhérence

CARACTERISTIQUES

Etablies à la température de 20°C avec 65% d'humidité relative

ASPECT : Mat
COLORIS : Blanc
VISCOSITE : du mélange coupe AFNOR N°4 80+/-5s
MASSE VOLUMIQUE : du mélange 1,6 +/- 0.02 g/cm³ du blanc
EXTRAIT SEC du blanc : en poids : 77% +/- 1%
en volume 38% +/- 1%

SECHAGE :
Hors poussière : 20 à 30 min
Au toucher : environ 1 h
Manipulable : 5 à 6 h
Recouvrable : 6 h
au-delà de 48 h un ponçage de la surface est nécessaire

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/h) : 750 g/l (2010)

Ce produit contient au maximum 650 g/l COV

MISE EN OEUVRE

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Les supports doivent être sains, secs et préparés en conformité aux DTU en vigueur.

**Mélanger les 2 composants :100 parties base PRIMAIRE AEI Spécial (A)
25 parties durcisseur (B)**

Délai de mûrissement avant l'emploi : 10 min

DUREE D'UTILISATION DU MELANGE : 3h maximum à 20°C

APPLICATION et PREPARATION : S'applique en 1 couche

Brosse et Rouleau : Prêt à l'emploi
Au pistolet sans air, : Dilution 10% **DILUANT PM**
Nettoyage du matériel : **DILUANT PM**

RENDEMENT THEORIQUE : pour une épaisseur de 40 micromètres secs
9,5 m² / L

CONDITIONNEMENT : **1L - 4L - 15 L**

CONSERVATION : 24 mois en emballage d'origine, à l'abri du gel et de la chaleur

Important : Nous rappelons que l'applicateur est responsable de l'exécution. Il est en outre seul juge de la nature des fonds, et par conséquent, des types de préparations à effectuer. Il doit procéder aux travaux préparatoires et respecter les conditions générales d'emploi conformes aux DTU et à la normalisation en vigueur, qui sont l'essentiel des « Règles de l'Art ».

Nota : La présente notice a pour but d'informer notre clientèle des propriétés de notre produit. Les renseignements y figurant sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes et DTU en vigueur. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Cette fiche annule et remplace toutes les éditions antérieures. En cas de contestation, ce document est le seul à faire foi.

VERNIS PICARD

125-127 avenue de Fontainebleau - 94276 LE KREMLIN-BICETRE - Cedex

Téléphone : (33) 1 45 15 08 08 Télécopie : (33) 1 46 71 45 72

www.vernis-picard.com